

# RÉUNIONS DE CONSULTATION POUR LA GESTION À VENIR DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE CHASTREIX-SANCY

## Les 19, 22 et 29 octobre 2022

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Montlosier, le 22 septembre 2022

Le nouveau plan de gestion 2022-2031 de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy est en phase finale de rédaction. Dans la perspective de sa validation, le Parc des Volcans d'Auvergne, gestionnaire de la Réserve, souhaite consulter les habitants au travers de trois réunions les 19, 22 et 29 octobre dans le Sancy. Bilan et perspectives sont au programme de ces rencontres.

**La Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy a été créée en 2007** par décret ministériel indiquant ses limites géographiques et sa réglementation. Un patrimoine naturel et géologique d'exception justifie le classement de ce site. La gestion de la réserve naturelle a été confiée au Syndicat mixte du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne par l'Etat en 2008 et le personnel de la réserve recruté en 2009. Le premier plan de gestion, approuvé par l'Etat, le comité consultatif et le conseil scientifique, concernait la période 2014-2018.

**De nombreuses avancées ont été réalisées au cours de ces premières années de gestion de la réserve.** Parmi elles, l'importante fréquentation des crêtes a été organisée afin de limiter les hors-sentiers et ses impacts sur l'érosion des sols, la disparition de la végétation et le dérangement de la faune. Les sentiers très dégradés du Puy de Sancy et du Col d'Enfer ont été restaurés. Une centaine d'études et de suivis écologiques a été réalisée, permettant de renseigner plus de 79 000 données sur la faune et la flore et d'inventorier 4 800 espèces (contre 1 713 espèces connues en 2012).

**Un nouveau plan de gestion couvrant la période 2022-2031 a été rédigé.** Pour ce faire, un important travail a été mené avec les équipes du Parc, les scientifiques et les habitants du territoire. Ainsi, trois réunions de consultation ont été organisées en juin 2021 afin de recueillir les propositions des habitants. Leurs attentes ont été intégrées dans le nouveau plan de gestion sous la forme d'actions pour les 10 prochaines années.

**De nouvelles réunions pour se tourner ensemble vers l'avenir.** Parmi les propositions faites, nombreuses étaient celles qui proposaient d'inclure les acteurs du territoire dans la gestion de la réserve. Les prochaines réunions de consultation seront l'occasion de présenter le nouveau plan de gestion de la réserve, incluant les propositions issues de la consultation, et de travailler avec les participants sur les actions dans lesquelles ils pourront s'impliquer.

### EN PRATIQUE :

Trois réunions de consultation sont proposées dans le massif du Sancy, le mercredi 19 octobre à 16h à salle des fêtes de Super-Besse, le samedi 22 octobre à 16h à l'office de tourisme du Mont-Dore (salle d'animation) et le samedi 29 octobre à 16h à la salle des fêtes de Chastreix.

Le nombre de participants est limité et l'inscription à chaque réunion est obligatoire.

**Renseignements auprès de la réserve naturelle de Chastreix-Sancy au 04 73 21 41 74 et réservation obligatoire sur : <https://www.parcdesvolcans.fr/reunions-chastreix>**

#### Qu'est-ce qu'un plan de gestion ?

C'est un document directeur qui dresse d'une part le diagnostic de la réserve naturelle et identifie d'autre part les enjeux et les différentes actions de gestion à mettre en œuvre sur dix ans.

#### Contact presse

Anne DASRIAUX, Chargée de communication du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne  
tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | [adasriaux@parcdesvolcans.fr](mailto:adasriaux@parcdesvolcans.fr) | Montlosier - 63970 Aydat